

Comité de vigilance du LET Roland Thibault inc.

5^{ème} rencontre

Compte-rendu de réunion

Date : Lundi, le 26 novembre 2012 à 19h00

Lieu : LET Roland Thibault inc. au 702, route 137 à Ste-Cécile-de-Milton

Présences :

Mme Karine Denis	Directrice du service des matières résiduelles, représentante de la MRC de La Haute-Yamaska
M. Serge Drolet	Coordonnateur en environnement, représentant de la Ville de Granby
M. Marc Guertin	Président du comité, représentant des citoyens du voisinage du lieu
M. Patrick Milot	Directeur des opérations et représentant du LET Roland Thibault inc.
M. Sylvain Roy	Conseiller municipal, représentant de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Personnes ressources:

Mme Martha Camargo	Ingénieure de projet pour Roland Thibault inc.
M. Stéphen Davidson	Conseiller technique de Roland Thibault inc., BPR

Absences :

M. Paul Sarrazin	Représentant de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY)
------------------	---

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été modifié pour y ajouter les points suivants :

- « 3.2 Extrait de résolution de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- 3.3 Choix et remplacement des membres
- 9.2 Certificats d'autorisation reçus en 2012 et demandes en cours ».

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2011
- 3.1 Présentation des nouveaux membres
- 3.2 Extrait de résolution de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- 3.3 Choix et remplacement des membres
4. Désignation d'un nouveau secrétaire
5. Description des travaux effectués en 2012
6. Description des travaux planifiés pour 2013

7. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement
8. Liste des plaintes reçues en 2012
- 9.1 Description des volumes de matières reçues en 2012
- 9.2 Certificats d'autorisation reçus en 2012 et demandes en cours
10. Varia
11. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
12. Fin de la rencontre

2. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2011

Le compte-rendu de la rencontre du 23 novembre 2011 est adopté tel que soumis.

3.1 Présentation des nouveaux membres

À tour de rôle, chaque participant se présente au groupe. Un document présentant les adresses électroniques des participants est remis.

3.2 Extrait de résolution de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

M. Patrick Milot, représentant du LET Roland Thibault, demande à M. Sylvain Roy à ce qu'une copie de la résolution de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton confirmant la nomination de M. Sylvain Roy à titre de représentant de la municipalité lui soit acheminée.

3.3 Choix et remplacement des membres

Les membres sont informés du retrait possible de la Fondation SÉTHY du comité de vigilance. Leur conseil d'administration prévoit se réunir en décembre 2012. La décision de l'organisme sera communiquée au comité de vigilance par la suite.

M. Patrick Milot confirme qu'en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, il revient à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique de former le comité de vigilance et de combler toute vacance au sein du comité. Mme Karine Denis propose à M. Patrick Milot de contacter le comité vision 2015 – environnement, advenant le retrait de la Fondation SÉTHY, pour obtenir une liste d'organismes régionaux voués à la protection de l'environnement. M. Patrick Milot retient la proposition.

4. Désignation d'un nouveau secrétaire

Mme Karine Denis se propose pour agir à titre de secrétaire. D'un commun accord, les membres acceptent la proposition.

5. Description des travaux effectués en 2012

M. Patrick Milot explique les divers travaux effectués en 2012 énumérés ci-après :

- finalisation du réseau de biogaz du LET
- installation des puits horizontaux du premier niveau de la cellule No 1
- installation des puits de deuxième niveau (4) de la cellule No 1
- mise en service de la torchère
- mise en service de la première unité de cogénération (1 MW)
- construction et mise en service de l'échangeur de chaleur (usine de traitement)

- achat et mise en service d'une station météorologique
- mise à niveau au niveau de l'usine de traitement (labo, pompe doseuse, etc.)
- préparation du fond de cellule No 2.

Lors des prochaines rencontres du comité de vigilance, les membres demandent à ce qu'un schéma ou plan du site sur lequel figure l'emplacement physique des travaux effectués au cours de l'année visée soit remis aux membres.

6. Description des travaux planifiés pour 2013

M. Patrick Milot présente et décrit les travaux prévus pour 2013 :

- construction de la cellule No 2 (32 000 m³) – juin 2013
- construction du centre de tri CRD – mai 2013
- installation des puits de deuxième niveau (5) hiver 2013
- installation de la deuxième unité de cogénération (1 MW) – juin 2013
- mise à niveau des postes de pompage PPA, PPB et PPC (LES)
- début d'aménagement de l'écran visuel (3 secteurs)

7. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement

Un tableau synthèse des résultats est donné aux participants. Mme Martha Camargo fait état d'un épisode de dépassements en azote ammoniacal observé de la mi-mars à la fin-avril 2012. M. Patrick Milot précise que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a été informé aussitôt. M. Patrick Milot explique que ce dépassement serait attribuable à l'arrêt de la bouilloire la nuit, mesure prise pour limiter les vibrations ressenties dans le voisinage. Les microorganismes auraient réagi aux écarts de température perturbant ainsi le fonctionnement du bioréacteur. Pour remédier à la situation, le bioréacteur a été arrêté pour lui permettre de reprendre son activité normale, ce qui explique l'arrêt de rejets en mai 2012.

M. Patrick Milot précise que le rapport des résultats de performance de l'usine de traitement est transmis au MDDEP tous les mois.

8. Liste des plaintes reçues en 2012

Le rapport des plaintes formulées en 2012 est déposé. Au total, douze plaintes (fondées ou non fondées) ont été recensées. L'objet des plaintes est l'émission d'odeurs de janvier à mai 2012 et la vibration de la chaudière en mars 2012.

M. Marc Guertin indique que des bruits de machinerie ont été entendus cet automne dans le voisinage. M. Patrick Milot explique que des travaux d'extraction de roc dans la cellule No 2 ont eu lieu en octobre et que cette activité a en effet généré du bruit. Les travaux sont terminés.

M. Patrick Milot indique qu'en 2012, le site n'a reçu aucun avis d'infraction ou de non-conformité du MDDEFP.

9.1 Description des volumes de matières reçues en 2012

En date du 11 novembre 2012, 137 941,60 t.m. ont été reçues au LET. La quantité maximale annuelle autorisée est de 150 000 t.m. La provenance des matières se définit comme suit :

	Volume (tonnes métriques)
Déchets commerciaux	24 719,50
Déchets domestiques	82 438,14
Déchets industriels	15 648,08
Matériaux secs	8 235,01
Boues municipales	6 900,07
Gros rebuts	0,26
Animaux divers	0,54
Matériel de recouvrement	44 966,39
Bois et poussière	3 921,68
Béton	2 676,7

9.2 Certificats d'autorisation reçus en 2012 et demandes en cours

M. Patrick Milot remet la liste des demandes de certificats d'autorisation reçus et en cours :

- construction de la cellule No 2 (en cours)
- utilisation de matériaux alternatifs pour le recouvrement journalier (reçu en septembre 2012)
- ajout des rejets de centre de tri CRD de C. Fontaine et Sani-Éco (reçu en septembre 2012)
- utilisation de sols contaminés AB sur le LES (reçu en août 2012)
- exploitation d'un centre de tri CRD (à venir – fin 2012 ou début 2013)

10. Varia

Aucun point à signaler.

11. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

Les membres conviennent de tenir la prochaine réunion à la fin du mois de septembre prochain. M. Patrick Milot se chargera de convoquer la rencontre au début du mois de septembre.

12. Fin de la rencontre

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 20h50.